

## EXTRAIT DU REGISTRE

des DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL  
de la VILLE d'AVALLON

L'an deux mil vingt-quatre, le vingt-huit mars à 19 h 30, le Conseil Municipal s'est réuni à l'Hôtel de Ville – salle des Maréchaux, sous la présidence de **Madame Jamilah HABSAOUI, Maire**.

**Nombre de Conseillers en exercice : 29**

**Présents : 22**

**Absent(es) représenté(es) :**

Madame Sophie MANIGAULT-TERRE donne pouvoir à Monsieur Tony CHEVAUX

Monsieur Éric JODELET donne pouvoir à Monsieur Alain COMMARET

Madame Françoise LAURENT donne pouvoir à Madame Nicole JEDYNSKI

Madame Isabelle MARIANI donne pouvoir à Monsieur Camille BOERIO

Monsieur Didier OUDIN donne pouvoir à Monsieur Nicolas COCHEFERT

**Absentes non excusées :** Mesdames Myriam GILLET-ACCART et Fanny BOUVIER

**Secrétaire de séance :** Madame Léa COIGNOT

**N° 58 - 28/03/2024**

**DEGREVEMENTS SUR CONSOMMATION D'EAU : EXONERATION DE LA SURTAXE  
D'ASSAINISSEMENT**

Suite à la dernière campagne de facturation, la Ville a été saisie de trois demandes de dégrèvement de la surtaxe d'assainissement pour cause de fuite sur la partie privative d'une installation.

Le dégrèvement porte sur la partie de consommation correspondant à la fuite, à savoir :

\* consommation habituelle - consommation facturée et uniquement sur la part assainissement de la surtaxe communale.

Après étude et avis favorable de la commission finances et économie du 15 mars 2024,

LE CONSEIL MUNICIPAL, sur proposition du Maire et à l'unanimité des membres présents ou représentés,

après en avoir délibéré,

DECIDE d'accorder les dégrèvements formulés ci-après :

⇒ **DAK HOTEL, 119 Rue de Lyon / 1 Rue des Minimes**

Consommation : 1 312 m<sup>3</sup> - consommation moyenne habituelle : 539 m<sup>3</sup> = 773 m<sup>3</sup> à 1,1675€ soit 902,48 €

⇒ **FOUCHEZ Etienne, Rue de la Source / 6 Ruelle au Loup CHASSIGNY**

Consommation : 445 m<sup>3</sup> - consommation moyenne habituelle : 0 m<sup>3</sup> = 445 m<sup>3</sup> à 1,1675€ soit 519,54 €

⇒ **MON LOGIS, Rue de la Fraternité**

Consommation : 2 261 m<sup>3</sup> - consommation moyenne habituelle : 114 m<sup>3</sup> = 2 147 m<sup>3</sup> à 1,1675€ soit 2 506,62 €

DIT que VEOLIA applique également une remise sur la redevance d'assainissement et confirme la fuite souterraine,

AUTORISE le Maire à signer tout document entrant dans l'application de la présente délibération.

POUR EXTRAIT CERTIFIE CONFORME,

Le Maire,



The image shows a circular official stamp of the Municipality of Avallon, Yonne, with a star and a coat of arms in the center. Overlaid on the stamp is a handwritten signature in blue ink, which appears to be 'Habsoui'.